

Conditions générales de vente pour les formations Hello Pharmacie

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les rapports entre:

D'une part, le groupement d'intérêt économique Rhône Vallée / Hello Pharmacie dont le siège social est situé au 36/38 avenue des Frères Montgolfier – 69680 CHASSIEU, immatriculé au R.C.S. de Lyon sous le numéro 505 347 658, organisme de formation dont la déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 13991 69 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes

Et d'autre part, les clients tels que définis ci-après. Les dispositions des présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur toute disposition contraire des conditions générales d'achat du client.

1/ Objet

Les présentes Conditions Générales régissent les conditions de vente des produits commercialisés par Hello Pharmacie concernant uniquement les formations, soit : Les séances de formation dispensées par un formateur intervenant pour le compte d'Hello Pharmacie et se déroulant en groupe, ainsi que la documentation y afférent et le déjeuner.

Le fait pour le client de remplir un bon de commande vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales, lesquelles, ajoutées au bon de commande, constituent le contrat liant le client à Hello Pharmacie. Les présentes Conditions Générales sont modifiables à tout moment par Hello Pharmacie. Les Conditions applicables sont celles en vigueur à la date de l'enregistrement de la commande.

Hello Pharmacie peut à tout moment modifier le contenu de ses prestations dans le cadre d'une démarche d'amélioration à des fins pédagogiques.

2/ Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente,

Client : Signifie l'entité contractante avec Hello Pharmacie.

Hello Pharmacie : Signifie le GIE Rhône Vallée Pharmacie / Hello Pharmacie prise dans son activité de formation.

Prestation : Signifie les services rendus par Hello Pharmacie.

Stagiaire : Signifie la ou les personne (s) qui assiste (nt) à la formation.

3/ Tarifs

Les tarifs des prestations sont indiqués en Euros HT. La TVA applicable aux tarifs indiqués est celle en vigueur au jour de la facturation.

4/Modalités de réservation

La réservation d'une session formation peut être effectuée par courrier, par fax ou par email à contact@hellopharmacie.com. La réservation et la souscription ne sont effectives qu'après réception du règlement ou du bon de commande accompagné du règlement. Si la session de formation est complète à réception du bon de commande et du règlement, Hello Pharmacie s'engage à proposer une autre date déjà programmée au Client ou tout simplement de mettre le Client sur une liste d'attente. En cas de refus du Client, ou d'absence de réponse dans un délai de 15 jours suivant proposition de la nouvelle date, Hello Pharmacie retourne le bon de commande accompagné du règlement au Client. A l'issue de la séance de formation, le Client reçoit la facture par email ou par courrier postal s'il ne dispose pas d'adresse email. Une attestation de fin de formation est remise au Stagiaire à l'issue du stage.

5/Modalités de règlement

Le règlement des Prestations s'effectue en totalité à l'inscription par chèque ou par virement bancaire.

6/Conditions d'annulation ou de report

Du fait du Client : Le Client devra avertir Hello Pharmacie de son annulation ou de son report par courrier ou courriel au moins 15 jours avant le début de chaque session pour obtenir son remboursement. Dans l'hypothèse où le Client informerait Hello Pharmacie de son annulation ou de son report moins de 15 jours avant la date initialement prévue, Hello Pharmacie facturera une indemnité forfaitaire au Client égale à 30% du prix du stage. Le remplacement de la personne ayant annulé ou reporté sa participation est accepté jusqu'au matin du stage.

Du fait de Hello Pharmacie: Hello Pharmacie se réserve la possibilité d'annuler ou reporter le stage si le nombre de participants est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Il informera alors les Clients inscrits, dans les meilleurs délais. En cas d'annulation du fait de la maladie ou accident du formateur consultant, Hello Pharmacie s'engage à assurer la formation programmée dans un délai de 2 mois. Passé ce délai, si Hello Pharmacie n'a pu planifier une nouvelle session, Hello Pharmacie s'engage à rembourser la prestation.

7/ Hébergement et déplacement

Les Clients qui désirent réserver une chambre doivent le faire par leurs propres moyens. Les déplacements sont organisés par le Client et à sa charge.

8/ Propriétés

Les contenus et le graphisme des programmes de formation dispensés par Hello Pharmacie sont protégés par le code de la propriété intellectuelle ainsi que toutes les normes internationales applicables et constituent la propriété exclusive de Hello Pharmacie.

9/ Informatique et liberté

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à Hello Pharmacie en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Hello Pharmacie pour les besoins des dites commandes.

Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le Client peut écrire à Hello Pharmacie pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de Hello Pharmacie.

10/ Loi applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports entre Hello Pharmacie et ses Clients relèvent de la Loi française.

11/ Attribution de compétences

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. La présente clause est stipulée dans l'intérêt du GIE Rhône Vallée Pharmacie qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.